



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 19-INT-391

Déposé le : 17.09.19

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation

Quelles mesures pour un concept cantonal du sport d'élite et de la promotion de la relève ?

Texte déposé

Fabian Cancellera, Didier Cuche, Sergei Aschwanden, Roger Federer, Stanislas Wawrinka, Kambundji Mujinga, Léa Sprunger, Julien Wanders, Dario Cologna, Sélina Gasparin, Lara Gut, Wendy Holdener ou Timea Bacsinszky, Granit Xhaka, Xherdan Shaqiri, Thabo Sefolasha, Clint Capella, Andy Schmidt, et Nikola Portner sont des sportives et sportifs qui nous mettent des étoiles dans les yeux. Ils, elles, sont des ambassadeurs-rices, de notre pays, leur image rayonne à travers le monde et par leur intermédiaire, la Suisse, ses paysages, sa culture, sa précision et sa rigueur.

Mais qu'en est-il de leur relève ? Comment faire émerger des talents ? Les problématiques et les solutions sont connues : des sports-études dignes de ce nom, l'amélioration de la formation pour les entraîneur.e.s, la mise en place d'un environnement propice au sport d'élite dans les écoles et les hautes-écoles, les entreprises formatrices (apprenti.e.s) et chez les employeurs (formations sport-études dans la voie académique, dans la voie dite de culture générale ou encore dans la voie duale), le soutien des centres d'entraînements régionaux, l'attribution de moyens financiers aux athlètes, la mise en place d'une prévoyance professionnelle pour les sportifs.

Au préalable, il faut rappeler que le contexte actuel de soutien au sport d'élite et de la promotion de la relève est lacunaire. Le système sport-étude vaudois doit être revu, notons qu'il a très peu évolué depuis 1989. L'offre doit notamment être élargie et décentralisée pour permettre une plus large fréquentation. Les programmes doivent être plus individualisés pour mieux répondre aux besoins spécifiques des athlètes et ce autant dans la filière de l'école obligatoire que post-obligatoire. Les élèves n'ayant pas la possibilité d'intégrer la filière sport-études devraient aussi faire l'objet de soutiens spécifiques. Par ailleurs, le système devrait permettre aux élèves en sport-études de redoubler en cas de nécessité, ce qui n'est pas le cas actuellement. Sachant que la relève des sportives et des sportifs dépend des entraîneur.e.s et de l'encadrement, le canton de Vaud devrait se donner les moyens de soutenir la formation de ceux-ci en partenariat avec les fédérations. Un plan d'encadrement médical - prévention des blessures, lutte contre le dopage, nutrition - devrait voir le jour. Le sport d'élite féminin mériterait clairement d'être développé.

Le soutien financier direct des athlètes doit être clairement renforcé. La réalité financière des jeunes champion.ne.s locaux qui régatent parmi l'élite est précaire.

A ce niveau d'excellence, une solide prise en charge de la part des autorités pourrait être attendue, afin qu'ils puissent se concentrer sur ce qu'ils font de mieux, à savoir leur métier, et pour réaliser leurs rêves mondiaux et olympiques. Ce n'est pas le cas, beaucoup doivent travailler à côté ou obtiennent quelques soutiens de leurs familles. La recherche de sponsors est souvent vaine, ceux-ci préférant donner leur nom à un nouveau stade de football ou une nouvelle patinoire ou à des sportifs ayant déjà une couverture médiatique grâce à leurs bons résultats.

Le canton de Vaud devrait parer à cette problématique et faire un usage élargi de l'article 7, al 3 de la LEPS qui précise que l'Etat peut soutenir le sport d'élite.

Parce que la commission du Grand Conseil chargée d'analyser le texte de la motion, alors transformée en postulat, en a élargi la portée, la réponse au postulat Philippe Martinet et consorts : « Pour un engagement cantonal en faveur des secteurs de formation du Lausanne Hockey Club et du Lausanne Sport » contient une vision plus large sur le soutien actuel au sport d'élite et à la relève dans le canton de Vaud. Pourtant, elle ne contient pas le « concept cantonal du sport d'élite et de la promotion de la relève » sollicitée par la commission mentionnée. Elle en décline quelques futures mesures. Celles-ci appellent à des questionnements relayés par la présente interpellation.

- Dans quel délai le Conseil d'Etat sera-t-il en mesure de transmettre le concept annoncé ?
- Est-ce qu'une réforme du système sport-études est envisagée ?
- Pourquoi le canton de Vaud ne compte-t-il aucune école labellisée par Swiss-Olympic ?
- Comment la collaboration est-elle envisagée entre le DFJC et le DEIS ?
- Compte tenu des difficultés pour les sportifs d'élite pour financer leurs activités, le Conseil d'Etat prévoit-il de leur apporter un soutien financier direct ?
- Les investissements annoncés dans les infrastructures (EMPD 34, Novembre 2017, Crédit-cadre de CHF 22'057'500) impliquent en parallèle, une participation du budget de fonctionnement du SEPS. Une compensation est-elle prévue pour ne pas diminuer les budgets de cette entité, qui servent, notamment à soutenir indirectement le sport-élite (formation des entraîneurs, formation continue et relève cantonale) ?

La tenue des JOJ2020 de Lausanne, du 9 au 20 janvier 2020 prochain mobilise de grandes ressources, rassemble des compétences élevées et met en lumière l'importance du sport d'élite. Le Conseil d'Etat devrait saisir cette occasion pour donner appui aux premières mesures du concept qu'il a déjà annoncé. Les interpellateurs-trices le remercie déjà pour ses réponses.

Conclusions

Souhaite développer



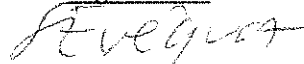
Ne souhaite pas développer



Nom et prénom de l'auteur :

Séverine Evéquo

Signature :

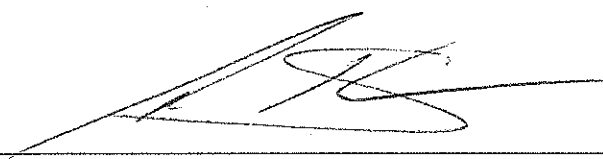


Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Nathalie Jaccard

Signature(s) :

Sergei Aschwanden



Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch